



## **GLUX EN GLENNE**

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2015 A 18H00

Le lundi 13 avril 2015 à 18h00 le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie de Glux en Glenne sous la présidence de Mme Alévêque Annick, 1er adjoint lors de la présentation des Comptes Administratifs 2014, puis sous la présidence de M. Blanchot René, Maire.

**Etaient présents :** M. René BLANCHOT, Maire

Mme MARCEAU Ghislaine, Mme LAGEWEG Johanna, MR AVICE Etienne, DOREAU François, Mme de CONTENSON Bénédicte, Mme VAILLANT Valérie, Mme ALEVEQUE Annick

M. GONIN Didier représenté par Mme Alévêque Annick

Mme NOUVEL Mathilde représentée par M. Avice Etienne

M. NEMO Yvan absent

La lecture du compte rendu du vendredi 27 mars 2014 n'appelle aucune observation

#### **ORDRE DU JOUR**

Mme Marceau est désignée secrétaire de séance

M. Le Maire remercie M. Paquet, percepteur de la trésorerie de Château Chinon, présent à la réunion du conseil

#### **Comptes administratifs 2014**

Ils font apparaître les résultats suivants :

COMMUNE                    excédent de fonctionnement cumulé de 50 005.34 €  
                                  Déficit d'investissement cumulé de - 12 020.87 €

Et des restes à réaliser en dépenses de 1 613 €

EAU                            excédent d'exploitation cumulé de 35.23 €  
                                  Excédent d'investissement cumulé de 48 009.25 €

ASSAINISSEMENT excédent d'exploitation cumulé de 18 493.40 €  
                                  Excédent d'investissement cumulé de 5 469.12 €

CHAUFFERIE                excédent d'exploitation cumulé de 10 161.90 €  
                                  Déficit d'investissement cumulé de - 3 334.04 €

Et des restes à réaliser en dépenses pour 64 000 € et en recettes pour 64 000 €

GITE                            Déficit d'exploitation cumulé de - 1 092.72 €  
                                  Déficit d'investissement cumulé de - 6 665.46 €

Le conseil municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion du receveur. Selon la loi, le maire ne participe pas au vote.

## Budgets 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les taux de fiscalité suivants :

TH 17.68 %

TFB 7.36 %

TFNB 30.07 %

CFE 21.19 %

Les budgets s'équilibrent en dépenses et en recettes

Commune :

Investissement 28 562.87 €

Fonctionnement 216 535.47 €

Eau :

Investissement 56 496.25 €

Exploitation 13 286.23 €

Assainissement :

Investissement 9 705.12 €

Exploitation 24 715.40 €

Chaufferie :

Investissement 130 116.04 €

Fonctionnement 39 380.86 €

Gîte :

Investissement 9 665.46 €

Fonctionnement 97 106.18 €

Le Conseil municipal décide la fusion du budget annexe eau et du budget annexe assainissement en un seul budget eau et assainissement à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h00.